



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°14-2022-085

PUBLIÉ LE 27 AVRIL 2022

Sommaire

Préfecture du Calvados / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

14-2022-04-27-00047 - Arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Michel SANCHES agent contractuel cuisinier à l'hôtel de la préfecture (1 page)

Page 3

Préfecture du Calvados

14-2022-04-27-00047

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Michel SANCHES agent contractuel cuisinier à l'hôtel de la préfecture

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
portant délégation de signature à
Monsieur Miguel SANCHES,
agent contractuel, cuisinier à l'hôtel de la préfecture**

**LE PREFET DU CALVADOS
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code des relations entre le public et l'administration, notamment son article L.221-2 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son titre II ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 45 ;

VU le décret du Président de la République du 28 février 2020 portant nomination de Monsieur Jean-Philippe VENNIN, contrôleur général de sapeur-pompier professionnel détaché en qualité de sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture du Calvados, à compter du 9 mars 2020;

VU le décret du Président de la République du 30 mars 2022 portant nomination de Monsieur Thierry MOSIMANN, préfet du Calvados ;

VU l'arrêté du préfet du Calvados en date du 31 août 2021 portant organisation des services de la préfecture du Calvados ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture du Calvados ;

ARRÊTE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Miguel SANCHES, agent contractuel, exerçant les fonctions de cuisinier à l'Hôtel de la préfecture du Calvados, aux fins de signer les bons de commande de matériels, fournitures et travaux, afférents au fonctionnement de la cuisine de l'hôtel de la préfecture, d'un montant inférieur ou égal à 750 € ainsi que pour viser toutes les factures correspondantes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Miguel SANCHES, la délégation de signature prévue ci-dessus est accordée à Madame Aurore BIAUELLE, agent contractuel, exerçant les fonctions d'assistante cuisinier.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Calvados, le cuisinier de l'Hôtel de la préfecture du Calvados et l'assistante cuisinier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Fait à Caen, le 27 AVR. 2022



Thierry MOSIMANN